

Le BIS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE SANTEUIL

N°4 Mars 2021

ISSN 2741-5309 (imprimé)

ISSN 2742-2348 (en ligne)



www.pnr-vexin-francais.fr



http://ccvexincentre.fr



Et les travaux ?

- Afin de limiter l'accès aux seuls engins agricoles et éviter les dépôts sauvages, la DDTE a installé des barrières sur le chemin agricole qui longe la départementale. Ces barrières étant fermées par un cadenas à code, en cas de besoin pour vos livraisons ou déménagement et dans un souci d'organisation, merci de vous signaler à la mairie 48 heures avant.
- À notre demande, le Département va procéder à un audit sur les panneaux de signalisation de l'ensemble du village pour que nous soyons aux normes et réduire certains panneaux redondants.
- Centre village : les travaux d'enfouissement rentrent dans leur phase terminale avec la pose prochaine des candélabres.
- Village Vert : Rendez-vous avec une paysagiste du PNR pour localiser les zones du village à biodiversifier.
- Élagage de quelques chemins pour faciliter le passage des randonneurs et des véhicules.



Nouveau facteur

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, notre facteur Claude a pris sa retraite depuis quelques temps. Cela faisait quelques années qu'il s'occupait joyeusement de nous livrer courriers et paquets, connaissant par cœur les rues et les habitants de Santeuil et ayant noué des liens chaleureux avec certains d'entre nous.



Claude a laissé sa place à un nouveau facteur qui débute dans notre secteur. Afin de faciliter son travail et d'éviter autant que possible les erreurs de distribution, nous vous demandons de **vérifier que vos noms et le numéro de votre rue figurent de manière lisible sur vos boîtes aux lettres**.

Nous vous remercions également pour votre indulgence à son égard : nous avons tous débuté un jour !

À vos œufs !

Joyeuses
Pâques

Pâques approche à grands pas !

Pour la troisième fois, Santeuil va bientôt se vêtir de ses plus beaux appareils ! Œufs, lapins, cocottes et poussins viendront bientôt orner notre joli village pour célébrer l'arrivée du Printemps !

Partez !

Si l'envie vous anime, n'hésitez pas à proposer une décoration fleurie ou non, rocambolesque ou plus discrète de vos devantures ou de vos fenêtres !



Laissez libre cours à votre imagination !

Avez-vous vos nouveaux bacs de collecte ?



Il vous reste actuellement moins de 5 mois pour commander vos nouveaux bacs.

En effet, **à partir du 1er juillet 2021**, seuls les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin seront collectés. Les autres bacs ou les sacs seront refusés.

Tous les déchets devront impérativement être présentés dans les bacs roulants présentant le logo SMIRTOM du Vexin.

Si vous n'avez pas eu vos bacs ou si l'un de vos bacs n'est pas adapté à la taille de votre foyer, contacter la société ESE, au numéro vert suivant : **0800 002 617**

Ou sur la plateforme internet :

https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin

Couvercle noir pour les ordures ménagères.

Couvercle jaune pour les emballages papier et carton.

Couvercle vert pour le verre.



La Bibliothèque évolue



L'emprunt de jeux vidéo, l'ajout d'un nouveau créneau le mercredi : voilà le beau programme offert par les bénévoles de la Bibliothèque !



En effet, 9 jeux vidéo (sur Nintendo Switch, PlayStation 4 et Xbox One) sont actuellement disponibles ; davantage de jeux peuvent être mis à disposition grâce au partenariat avec la BDVO (Bibliothèque Départementale du Val d'Oise). En adressant un mail à la bibliothèque (bibliotheque@santeuil.fr), le jeu sera mis à votre disposition, dans un délai maximum de 15 jours, en fonction des dates de passage de la navette.

Rappel : la réservation de tout document non présent à la bibliothèque peut se faire selon la même procédure.

Inscrit ou non inscrit (l'inscription gratuite se fera sur place), il faut se présenter à la bibliothèque aux jours et heures d'ouvertures :

- Mardi : 16h30 – 18h (le temps du couvre-feu sinon 18h30)
- **Mercredi : 15h – 17h depuis le 3 mars 2021**
- Samedi : 9h30 – 12h00

Envie de faire des travaux : ayez les bons réflexes !

Les beaux jours qui arrivent donnent envie à beaucoup d'entre nous d'effectuer des travaux pour embellir nos maisons : refaire ce mur de clôture qui s'effrite, changer le portail qui a mal vieilli, faire une terrasse, mettre un abri de jardin pour entreposer tondeuse et autres outils de jardinage, etc...

Le printemps est propice à la réalisation de ces nouveaux projets mais **avant d'entreprendre tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre propriété, ayez les bons réflexes** : des autorisations d'urbanisme spécifiques peuvent s'avérer nécessaires.

En effet, Santeuil est situé au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin Français, site protégé pour la qualité de ses paysages et la richesse de son patrimoine bâti. Et même si les goûts et les couleurs de chacun ne se discutent pas, repeindre la façade de sa maison en jaune poussin risque de ne pas s'accorder avec la jolie façade en pierres du Vexin du voisin... Alors, dans le but de préserver la qualité de nos si beaux paysages et le patrimoine architectural de nos villages, **pensez à vous renseigner sur les autorisations à demander avant d'entreprendre tous types de travaux extérieurs** (changement de fenêtres, réfection de toiture, édification d'une clôture, terrasse, abri de jardin etc...)



Qui contacter :

- La mairie au 01 30 39 73 25
- Le pôle instructeur de la CCVC à Vigny au 01 30 39 46 21
- Le pôle aménagement du PNR du Vexin Français à Théméricourt au 01 34 48 65 89
- Auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) à Pontoise au 01 30 38 68 68
- Auprès de l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) à Pontoise au 01 30 32 08 44

MERCI DE RAMASSER LES CROTTEES DE VOTRE ANIMAL

Stop aux crottes !

On a tous vécu cette situation : se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chien », en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans. Alors même si avec le pied gauche, ça porte bonheur, il faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, il n'y a rien de plus énervant.

Avoir un animal, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments de leurs déjections sur l'espace public. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen et faire cesser ces nuisances visuelles et olfactives.

La « méthode du sac », rien de plus simple !



Une fois que le compagnon à quatre pattes a fait ses besoins, les propriétaires des chiens sont invités à appliquer la « Méthode du sac ». Rien de plus simple : il suffit de se munir d'un sac plastique lors de toute promenade, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte de son chien, de retourner le sac autour de la main, de le fermer et enfin de le jeter dans la poubelle la plus proche.

Sachez que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire.

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une amende de 35 euros.



Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie des Santeuillais qui sera préservé et nous pourrons nous promener dans notre village sans avoir les yeux rivés sur sol et ainsi profiter de notre joli paysage !



L'église de Santeuil sous les projecteurs !

« Que s'est-il passé dans les 40 années qui ont précédé le chantier de Notre-dame ? » : telle est la question sur laquelle se penche Bruno Aguila.

Depuis un mois, le réalisateur rencontre des historiens d'art et visite des églises dans une zone de 150 km autour de Paris. Il s'est naturellement intéressé à notre église qui est, comme bien d'autres, un laboratoire de recherches pour maîtriser l'art de construire.

Chacune de ces petites églises a son architecture propre et contribuera à la mise en œuvre des plus grands bâtiments.

« C'est émouvant car je vois dans cette église que des gens ont osé » nous confiera Bruno Aguila. Les arcs brisés de type Bourguignon qui reposent sur de très grosses colonnes reflètent la recherche de l'élévation. L'architecture gothique est pourtant symbolisée par de fines colonnes, ce qui accentue la particularité de notre église de Santeuil et les choix de pensée de l'époque.

Ce documentaire de 52 mn sera diffusé en mai sur KTO et accessible sur Internet (YouTube).



Épargnons la faune santeuillaise

À partir du 15 mars et jusqu'au 31 juillet, il ne faut surtout pas tailler ses haies ni élager ses arbres : biodiversité oblige.

Ces dates correspondent à la saison de nidification des oiseaux. Le merle noir, le rouge gorge, l'accenteur mouchet, le verdier, le pinson utilisent les enfourchures des branches pour accrocher leurs nids. Les haies servent aussi d'habitat aux insectes et petits mammifères.

Si attendre quelques mois peut garantir un peu de tranquillité à ces animaux, cela vaut la peine de patienter. Épargnez quelques zones de tonte afin de laisser aux amphibiens, insectes et autres mammifères un refuge.

AVOIR UN JARDIN PROPRE, C'EST BIEN !

AVOIR UN JARDIN PLEIN DE VIE, C'EST ENCORE MIEUX !



30 km/h dans tout le village

La vitesse représente un danger pour la population ; aussi, pour la sécurité de tous, un arrêté, dûment publié et affiché, a donc harmonisé celle-ci sur l'ensemble du village .

30 km/h : c'est donc la vitesse que tout véhicule circulant dans Santeuil devra respecter dès la mise en place de la signalisation.



14ème nuit de la Chouette

En 2021, du 1^{er} au 31 mars : la Nuit de la Chouette, c'est tout un mois de fête ! Depuis maintenant 25 ans, la Ligue pour la protection des oiseaux organise, tous les 2 ans, un évènement exceptionnel pour connaître les chouettes et hiboux mais également leurs compagnons de la vie nocturne.

Le Parc Régional du Vexin français participe et propose tout un programme adapté au contexte sanitaire actuel : - découverte de ces oiseaux nocturnes à travers des contes et légendes - ateliers faciles à réaliser chez soi, en famille - une entrée gratuite au musée du Vexin français en dessinant une chouette ...



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Région
Île-de-France



Certaines espèces d'oiseaux nocturnes fréquentent les bâtiments, les vergers ou les parcs urbains des villages vexinois. Peut-être pouvez-vous les entendre depuis votre fenêtre ?



Pendant tout le mois de mars, nous vous invitons à prêter attention aux animaux nocturnes et à découvrir, ou redécouvrir, quelles espèces cohabitent dans notre voisinage. Une collection d'enregistrements sonores est mise à disposition sur le site de la nuit de la chouette : <https://nuitdelachouette.lpo.fr/nature-nuit.php>

Trois rapaces nocturnes peuvent être couramment entendus à proximité des habitations :

- L'Effraie des clochers, ou Chouette effraie, recherche, comme son nom l'indique, les abris laissés ouverts sous les toitures des bâtiments pour y établir son nid ;
- La Chouette chevêche, ou Chevêche d'Athéna, recherche pour nicher les arbres creux des vieux vergers ou des abris dans les bâtiments ou les murs en pierre ;
- La Chouette hulotte, est plus forestière que les deux espèces précédentes mais peut se contenter de petits bois et de parcs urbains où elle nichera dans un arbre creux.



Plus exceptionnel, des hiboux peuvent aussi être entendus dans le Vexin comme le moyen-duc ou le Crapaud accoucheur.



Taxi à la demande : service gratuit

Le contrat de Taxi à la demande a été renouvelé avec la SNCF en septembre 2020.

Il s'agit d'un **service gratuit** pour les voyageurs de la gare « Santeuil le Perchay » afin de compenser la suppression de certains trains. Un taxi vous attendra à 7h30 devant notre gare et vous déposera à Us pour le train de 7h46.

Réservation* au plus tard la veille avant 18h par :

- Mail : accord-taxi-standard@orange.fr
- Téléphone : 01 30 30 45 45

Service proposé uniquement aux clients SNCF, munis d'un titre de transport valide, du lundi au vendredi (hors service d'été et jours fériés)

* Les réservations peuvent se faire au jour, à la semaine ou au mois.



L'Appli l'Assistant SNCF et l'appli Vianavigo



Le site transilien.com, le blog de la ligne J : malignej.transilien.com et le site Vianavigo.com



Les équipes en gare



Le fil Twitter de la ligne J : [@LigneJ_SNCF](https://twitter.com/@LigneJ_SNCF)

AVRIL
14

Collecte des encombrants



Merci de sortir les objets la veille.

Le volume est limité à 1m3 par habitation.

Nous vous rappelons que les encombrants ne sont pas triés et sont **enfouis tels quels en décharge** et qu'il est préférable de les apporter à la déchèterie de Marines, où ils seront valorisés.

En contradiction avec une promesse faite le 26 mai 2014, la SNCF annonce le **passage des trains de fret à partir du 12 mars**.

À cette réunion, l'expert acousticien de la direction générale RFF Île de France précisait « les travaux de protection contre le bruit, là où ils sont nécessaires, seront réalisés (à la charge de RFF) avant la mise en service du fret ».

À Santeuil, les 10 pavillons recensés pendant l'enquête publique, n'ont toujours pas bénéficié des travaux d'isolation des fenêtres.

Aussi, les actions menées depuis plusieurs années (manifestations, recours en justice) doivent continuer. Pour cela, l'association a besoin de votre soutien.

Rejoignez-nous sur : v.v.vexin1@orange.fr



Le Bureau

Le BIS dématérialisé

Soucieux de limiter l'impact environnemental de sa diffusion tout en assurant une diffusion généralisée, le BIS se modernise et lance sa version dématérialisée.

Un mail de notification reçu directement dans votre boîte mail, une version numérique toujours disponible sur le site de la Mairie et moins de papier dans la boîte aux lettres sont les promesses de cette nouvelle édition. Pour en bénéficier rien de plus simple ! Scanner le QR-Code ci-contre et renseigner votre adresse mail pour recevoir les prochaines éditions.



SCAN ME

Communication des commerçants de Santeuil :



Externalisation de votre gestion

DSF Secrétariat propose une assistance de gestion administrative, comptable et commerciale à l'attention des particuliers et de tout type de structures.

Renseignements :

06 21 11 33 58 ou contact@dsfsecretariat.fr

Site: <http://dsfsecretariat.fr>

Les Santeuillais qui le souhaitent pourront apposer sur leur boîte aux lettres le macaron ci-joint indiquant qu'ils ne souhaitent plus recevoir de version papier.

